

Paris, le 23 juin 2025

Une nouvelle tragédie vient de frapper un élève d'un lycée polyvalent de Saint-Lô en stage chez un employeur. Elle n'est que la dernière d'une série d'accidents similaires survenus ces derniers mois ayant conduit au décès ou à des blessures aux conséquences irréversibles. Pour la FNEC FP-FO, ces accidents sont le produit d'un choix politique à double entrée : mettre les jeunes le plus vite possible à la disposition des patrons et faire passer les mesures de santé et sécurité au travail au second plan, dans une logique d'économie.

En 2022, ce sont 43 jeunes de moins de 25 ans qui sont décédés à la suite d'un accident du travail et 33 jeunes en 2023. Le gouvernement lui-même affirme que les jeunes sont un « public particulièrement vulnérable aux accidents » du fait, notamment, de « l'absence d'ancienneté sur le poste » qui est « un facteur déterminant de la sinistralité ». Pourtant, le ministère de l'Éducation nationale décide d'augmenter le nombre d'élèves et de jeunes en stage en développant et augmentant les périodes d'observation ou de formation en entreprise. Alors que dans le même temps, les mesures de protection et les contrôles se réduisent et les dérogations aux travaux interdits aux jeunes de 15 ans à 18 ans ont été facilitées, puisque l'accord de l'inspection du travail n'est plus nécessaire.

Depuis 2018, la loi Pénicaud pour « choisir son avenir professionnel » a renversé le paradigme éducatif en plaçant l'entreprise comme un élément central du cursus de l'élève et en libéralisant l'apprentissage pour faciliter la création de centaines de CFA d'entreprise. Le ministère poursuit cette logique en développant les stages d'observation en 3e et 2de ou en désorganisant la voie professionnelle avec sa réforme chaotique et sa terminale en Y, cela au détriment de la sécurité des élèves.

Ce passage au second plan de la sécurité n'est pas un fait isolé dans la manière dont le ministère envisage la santé et la sécurité au travail, notamment des personnels. Il fait écho à l'inconséquence avec laquelle sont traitées leurs conditions de travail et les instances représentatives. Au sein même de ses propres services, des milliers de situations révélant de la souffrance au travail sont ignorées, des centaines de situations de danger grave sont écartées, comment attendre dès lors que la sécurité des élèves au sein de l'entreprise soit assurée et contrôlée ?

Pour la FNEC FP-FO, il faut en finir avec ces stages dits « d'observation » en entreprise : la place des élèves est à l'École, pas sous la coupe des patrons. De même, notre fédération exige l'abrogation de la loi Pénicaud et le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui augmente les périodes de formation en entreprise et introduit un chaos sans précédent vecteur de danger pour les élèves.